



Commission Régionale Féminine SAISON 2021 / 2022

PROCÈS-VERBAL N°9

Réunion restreinte du : mardi 28 septembre 2021

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

Plages horaires autorisées - Rappel

- ✓ Seniors R1 – R2 – R3: 14h30 – 18h00
- ✓ U18F: 14h30 – 18h00
- ✓ U15F: 14h00 – 17h30

Toute demande de changement horaire effectuée au plus tard le mardi qui précède la rencontre et qui est située dans la plage horaire autorisée sera acceptée sans accord de l'adversaire sinon l'accord de l'adversaire est nécessaire.

COUPE DE FRANCE

Calendriers pour les 5 premiers tours régionaux de la Coupe de France :

- 11/09/2021 : 1^{er} tour (clubs de Districts)
- 18/09/2021 : 2^{ème} tour (entrée des clubs R2-R3)
- 02/10/2021 : 3^{ème} tour
- 16/10/2021 : 4^{ème} tour (entrée des clubs de R1)
- 30/10/2021 : Finale Régionale

Tour n°3 – le samedi 02 octobre 2021

Matches à jouer sur le terrain du club 1^{er} nommé.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

Exempts :

- ✓ Clubs de D1 (4) et D2 (1) championnat de France.
- ✓ Clubs de R1 (11)
- ✓ BUC ou 3 VALLEES FC

Le tirage au sort du tour n°4 aura lieu le mardi 05/10/2021.

CHAMPIONNAT

Régional 1

23385171 PUC 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 04/09/2021 reporté au 11/11/2021

Rappel :

Suite à la demande du PUC pour avancer la rencontre au mercredi 13/10/2021 à 20h15, la Commission reste en attente de l'accord de VAL D'EUROPE F.C. pour fixer la rencontre à la date et l'horaire proposés par le P.U.C. (accord devant parvenir à la Ligue au plus tard le vendredi 08/10/2021).

CHAMPIONNAT U18F

Feuille de match manquante :

La feuille de match de la rencontre ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 RSG de la LPIFF) après 2 rappels :

1^{er} rappel :

Poule E – 23386258 VILLEMOMBLE / BONDY AS du 18/09/2021

CHAMPIONNAT U15F

Poule B

23386546 STADE DE L'EST PAVILLONNAIS 1 / SEVRAN FC 1 du 02/10/2021

La Commission,

Pris connaissance du courriel de STADE L'EST PAVILLONNAIS accompagné de l'attestation d'indisponibilité de la Mairie,

Pris connaissance de la demande d'inversion de SEVRAN FC,

Par ces motifs,

Inverse la rencontre sur les installations de SEVRAN FC.

Poule C

Courriel de PARISIENNE ES – 521046

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe.

23386515 SOLITAIRES PARIS EST 1/ PARIS 13 ATLETICO 1 du 02/10/2021

La Commission prend note que la rencontre se déroule sur le terrain n°2 du Stade Jules Ladoumègue à PARIS.

23386519 SOLITAIRES PARIS EST 1 / PARIS FC 2 du 09/10/2021

La Commission reste en attente de la proposition de terrain de repli pour ce match.

Elle précise qu'une inversion est également possible avec l'accord des 2 clubs.

Poule D

23386493 PARIS ST GERMAIN FC 1 / HERBLAY FC 1 du 09/10/2021

La Commission,

Pris connaissance du courriel du PARIS ST GERMAIN FC et des différentes demandes de report via Foot clubs (motif : tournoi à l'étranger),

Pris connaissance des motifs de refus du club d'HERBLAY FC,

Informe le club du PARIS SAINT GERMAIN FC que le motif invoqué n'est pas recevable.

Par conséquent, la rencontre est maintenue à la date initiale.